

Questions orales

par la TPS. Si mon collègue veut bien me donner les détails du cas en question, je vérifierai volontiers.

[Français]

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je serais bien heureux d'envoyer au ministre des Finances les faits sur cette situation, mais nous avons ici la preuve d'un manque de respect flagrant envers la démocratie et la Chambre des communes de notre pays. Donc, je viens de dire qu'on a fait paraître dans les journaux des annonces disant aux Canadiens que cette Chambre s'était prononcée et, quoi qu'il arrive, nous aurions une nouvelle taxe à compter du 1^{er} janvier 1991. Et on a lancé une campagne de propagande au coût de 14 millions de dollars pour convaincre les Canadiens d'accepter cette nouvelle taxe. On a bloqué les débats au sein de cette Chambre en déposant une motion de clôture sur l'un des projets fiscaux les plus importants de notre histoire. Le fait que l'on fasse payer aujourd'hui aux gens une taxe qui n'existe pas encore, n'est-il pas, je demande au ministre, la suite logique de cette érosion systématique du processus démocratique? Et pourquoi le ministre a-t-il laissé créer une telle situation?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ignore au juste sur quoi portait la dernière question du député. Je tiens à lui signaler que l'annonce publicitaire qu'il critique vivement date de la fin du mois d'août et qu'il était alors question d'une taxe de 9 p. 100. Manifestement, la personne qui applique une taxe de 7 p. 100, selon l'affirmation qu'il vient de faire, se base sur des renseignements donnés ailleurs que dans cette annonce, ce qui fait que les deux choses ne sont pas liées.

Il s'oppose, en outre, au fait que le gouvernement ait décidé de mettre un terme au débat en deuxième lecture sur le projet de loi concernant la TPS. Je crois qu'il comprend parfaitement les raisons qui ont justifié ce geste. Nous avons offert à la Chambre, l'autre jour, quatre heures de débat, mais les partis d'opposition, notamment le Nouveau Parti démocratique, en ont gaspillé trois. Nous sommes ici pour débattre ces questions. Je pense qu'il est important de comprendre. . .

Des voix: Règlement!

M. le Président: Le député.

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le ministre tente de défendre l'indéfendable lorsqu'il parle de la décision du gouvernement d'appliquer la clôture au débat en deuxième lecture sur le projet de loi concernant la TPS. S'il s'inquiète tellement de cela et s'il souhaite à ce point qu'on procède à un débat, va-t-il s'engager, au nom du gouvernement, malgré ce que le président du comité des finances a déclaré au sujet de la possibilité de terminer l'étude du projet de loi en quatre semaines à peine, à faire en sorte que la majorité conservatrice à ce comité donne aux Canadiens tout le temps voulu pour faire valoir pourquoi ils s'opposent à cette taxe tout à fait inacceptable?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, mon collègue, le leader parlementaire et whip de l'opposition a déclaré que la façon d'agir du Nouveau Parti démocratique était tout à fait ridicule—ce sont ses propres mots—et qu'on gaspillait le temps du Parlement. C'est la raison pour laquelle nous avons agi comme nous l'avons fait hier.

Pour ce qui est du débat, dès juin 1987, nous avons commencé à nous pencher sur ce projet de loi dans un Livre blanc. Nous avons eu de vastes consultations et discussions avec des organismes, groupes sociaux et syndicats qui s'intéressaient à la question. Nous en avons également discuté avec les provinces. Il y a eu, en outre, un autre document à ce sujet dans le budget d'avril, le document technique publié en août, l'avant-projet de loi déposé en octobre et la réponse donnée au comité des finances. Ce dernier a poursuivi ses travaux tout au cours de l'automne. Nous avons eu un débat tout à fait ouvert ainsi que toutes les consultations voulues à ce sujet.

Mme Clancy: Ce sont des inepties.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Il est maintenant temps de nous mettre à l'oeuvre.

* * *

LES TAUX D'INTÉRÊTS

M. Jim Peterson (Willowdale): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le taux d'escompte a été porté à 12,79 p. 100 aujourd'hui, un sommet depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel il y a cinq ans et demi. Par le passé, le taux d'intérêt réel, c'est-à-dire le taux d'intérêt moins l'inflation, s'établissait autour de 2,5 p. 100. La hausse d'aujourd'hui le porte à 7,5 p. 100. Quand le gouvernement reconnaîtra-